## S' Joseph

## **INSTITUT SAINT-JOSEPH**

Rue des Écriniers, 4 7800 Ath ① 068/28.25.56 Rue de Soignies, 308 7810 Maffle © 068/28.36.04

institutsaintjosephath@gmail.com

Septembre 2022

## Inscription de votre enfant sur une plateforme numérique

Dans le cadre de sa scolarité, votre enfant sera amené à utiliser des outils numériques en ligne. La Belgique a fixé à 13 ans la majorité numérique pour les « services de l'information », c'est-à-dire la fourniture dématérialisée de services à distance.

Pour cette raison, nous devons obtenir l'autorisation parentale avant d'inscrire votre enfant sur la plateforme numérique utilisée par l'école et lui permettre de l'utiliser.

Celle-ci permet une communication entre les enseignants et les élèves, en bon lien avec les parents, ainsi qu'un moyen de remise de travaux ou de documents. Elle sera aussi utilisée en cas d'hybridation (cours dispensés en "présentiel" et ou en "distanciel"). Elle pourrait être utilisée durant toute la scolarité des élèves dans notre école.

A défaut d'autorisation de votre part, vous serez invités par la direction à une rencontre afin de mettre en place ensemble des alternatives.

Les outils utilisés sont :

$\sim$		_			_			
(		1	1	SS	ı٦	$\sim$	10	
	' '	١.,	0	2.7	ப	•	I U	,

- O Apschool.
- O Facebook.
- O Whatsapp.

Tous ces outils numériques sont privés et soumis à la législation belge et européenne.

## Chers parents,

Nous sollicitons votre consentement pour un traitement particulier de données à caractère personnel. Ce traitement est bien entendu envisagé dans le cadre d'activités liés à la scolarité de votre enfant. Vous êtes totalement libres d'accorder ou non ce consentement et disposez, pour ces traitements particuliers, des mêmes droits que ceux accordés pour tout traitement de données à caractère personnel. Merci de vous référer à notre déclaration de protection des données personnelles pour plus d'informations.

Si vous avez des questions ou des remarques, n'hésitez pas à nous contacter.

**Mme Vandermeets, Directrice**